



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MAGNUM GEL CAFARDS

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: MAGNUM GEL CAFARDS
Type de biocide: Insecticide appât
Type de substance: Gel

1.2. Utilisation identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Insecticide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Compagnie mettant le produit sur le marché: MYLVA S.A.
Via Augusta, 48
08006- BARCELONA
Téléphone: +34 93 415 32 26 Fax: +34 93 415 63 44
e-Mail: mylva@mylva.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence: + 33 (0)1.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aquatique chronique. Catégorie 1

2.2. Éléments d'étiquetage



ATTENTION

Phrase(s) H:

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUR208: Contient. 1,2-benzisothiazole-3 (2H) -one et de 2-octyl-1,2-thiazol-3-1. Il peut provoquer une réaction allergique.

Phrases de sécurité:

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 (professionnel) Éliminer le contenu et / ou son contenant conformément à la réglementation sur les déchets dangereux.
P501 (public) Jeter le contenu / contenant le recyclage des déchets dangereux centres déchets ménagers

2.3. Autres dangers

Pas d'autres dangers connus

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

N.A.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MAGNUM GEL CAFARDS

3.2. Mélanges

Composition

Imidaclopride	2,15%
Bitrex®	0,008%
Excipients c.s.p	100%

Composants dangereux

CAS N°	Nom	Classification R1272/2008 (CLP)
138261-41-3	Imidaclopride	Acute Tox. 4, H302 Aquatic Acute 1,H400 Aquatic Chronic 1,H410

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Rappelez-vous de retirer les lentilles de contact.

Le contact avec la peau, se laver avec du savon et de l'eau, sans frotter.

Si nécessaire, prenez le patient à l'hôpital et prendre le contenant ou l'étiquette. Ne laissez pas l'état d'ébriété.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils médicaux pour les médecins et le personnel sanitaire: traitement symptomatique et de soutien

En cas d'empoisonnement, appeler: Téléphone: (33 (0)1.45.42.59.59

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Pulvérisation d'eau (ne pas utiliser de jet d'eau direct), mousse, poudre chimique et CO₂.

Combustibilité NO

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits chimiques en combustion peuvent être toxiques et/ou irritants. Des mesures doivent être prises pour prévenir la filtration dans le sol et la propagation incontrôlable des agents d'extinction contaminants.

5.4. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour se protéger de la fumée ainsi que des vêtements de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface ou souterraines aussi bien que du sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le produit de la surface affectée et ramasser l'eau de l'opération de nettoyage. En cas de déversement dans l'eau, éviter sa propagation en utilisant des dispositifs de retenue appropriés. Le produit recueilli doit être éliminé conformément à la réglementation locale. Avertir les autorités compétentes si on ne peut pas contrôler la situation.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MAGNUM GEL CAFARDS

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit frais et bien aéré.

Nous vous conseillons de conserver le produit à une température de préférence comprise entre 5°C et 45°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insecticide

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Protection des mains

Gants protecteurs pour manipuler des produits chimiques, s'il y a manipulation directe et possible contact avec le produit.

Protection des yeux

Non nécessaire

Protection de la peau

Porter un équipement de protection approprié.

8.2. Contrôles d'exposition

Limites maximales d'exposition pour les professionnels: non établies.

Contrôle professionnel de l'exposition

Protection respiratoire: pas nécessaire.

Contrôles de l'exposition de l'environnement:

Le produit doit être manipulé et stocké conformément à la réglementation locale.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence:	Gel
Couleur:	Ambre - Marron
Odeur:	Caractéristique.
Point de fusion:	Non applicable
Point d'ébullition:	Non applicable
Solubilité dans l'eau:	Dispersable
Propriétés explosives:	Non applicable
Intervalle de distillation:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non applicable
Point de congélation:	< 0°C
Densité relative à 20 °C :	1,20 – 1,25 g/ml
pH :	4 - 8
Viscosité (20 r.p.m. T-E, 20 °C):	>20.000 mPa.s

9.2. Autre information

N / A.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions standard.

10.2. Stabilité chimique

Évitez les changements de température extrêmes.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MAGNUM GEL CAFARDS

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5 Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Orale	DL ₅₀ >5.000 mg/kg.	(rats)
Cutanée	DL ₅₀ >5.000 mg/kg.	(rats)
Inhalation	donnée non disponible.	

Yeux et peau

Imidaclopride: Non irritant pour les yeux et la peau (lapins)..

Sensibilisation

Imidaclopride : Pas d'agent de sensibilisation cutanée

Cancérogénicité

Imidaclopride: L'agent actif n'est pas cancérigène

Mutagénicité

Imidaclopride: L'agent actif n'est pas mutagène.

Toxicité pour la Reproduction

Imidaclopride: Non tératogène en expérimentation animale

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité:

Le produit est biodégradable.

12.3. .Potentiel de Bio-Accumulation

Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Non décrits

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Non décrits

13. CONSIDERATION RELATIVES À L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Observer la réglementation sur les vêtements et les mesures de protection.

Utiliser de l'eau carbonatée ou savonneuse pour nettoyer le sol et les objets contaminés. Ne pas jeter les eaux de rinçage dans les égouts ou dans l'environnement. Recouvrir le produit avec un matériel absorbant tel que du sable,



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MAGNUM GEL CAFARDS

de la terre ou de la terre diatomique pour empêcher sa propagation. Utiliser un conteneur de sécurité approprié afin de prévenir la contamination de l'environnement. Le produit ne doit pas être éliminé dans les réseaux municipaux d'assainissement, ni dans les égouts ou rivières. Le traitement ou la mise au rebut doit être effectué conformément aux lois en vigueur. Il doit être éliminé dans un centre de collecte des déchets autorisé. Le produit répandu ne peut pas être réutilisé et doit être éliminé.

Les récipients vides doivent être éliminés auprès d'un distributeur autorisé. "Le propriétaire final de résidus de récipients et de récipients à usage industriel et commercial, doit les conserver conformément aux conditions établies à l'article 12 de la loi sur les récipients et résidus 11/1997"

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Considérations particulières pour le transport

Utiliser des récipients incassables, en s'assurant qu'ils soient sécurisés et étiquetés selon la réglementation en vigueur.

Miscibilité à l'eau Dispersable.

Classification pour le transport par voie ferrée/route RID/ADR

Non classé comme dangereux

Classification pour le transport maritime, code-IMDG:

Cette marchandise est prise en charge par la mer, en conformité avec les dispositions de la IMDG, sans présenter aucun danger dans le chargement, le transport et le déchargement

Classification pour le transport aérien IACO/IATA:

Non classé comme dangereux

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité a été mis au point conformément à l'annexe III du règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié par l'article 59, l'article 5 du règlement (CE) n ° 1272/2008, le règlement (UE) n ° 453 / 2010 qu'il établit des exigences pour la préparation de la fiche de données de sécurité utilisées pour fournir des informations sur les substances chimiques et des mélanges dans l'Union européenne et modifié par le règlement (UE) 2015/830 de la Commission le 28 mai 2015 par la règlement (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH) MODIFICATIVES

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Vous trouverez des informations sur la manipulation du produit aux sections 7 et 8 de la fiche de données de sécurité

16. AUTRES INFORMATIONS

Classification conformément aux Reglamenteo (CE) 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Utilisation recommandée

Lire soigneusement l'étiquette avant utilisation. Ne pas mélanger avec un autre produit chimique. Lire soigneusement l'étiquette avant d'utiliser ce produit. Instructions d'utilisation: application localisée.

Suivre les instructions d'utilisation afin de prévenir les risques sur les personnes et l'environnement.

Informations supplémentaires

Les informations énoncées ci dessus sont fondées sur les connaissances et sur la bonne exécution des fiches signalétiques de sécurité de produit des fabricants de matières premières. Néanmoins, elles ne peuvent être interprétées comme une garantie pour toute propriété particulière du produit. Par conséquent, seul l'utilisateur est responsable de décider de la convenance ou de l'utilité des informations fournies.

Cette version de révision actualisée de la fiche de données de sécurité de matériaux remplace les versions précédentes.